



News Release

Communiqué

N° 180

Le 9 septembre 1992

LE MINISTRE WILSON PARTICIPERA À LA RENCONTRE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC L'ASIE-PACIFIQUE À BANGKOK

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, dirigera la délégation canadienne à la quatrième réunion ministérielle de Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP) à Bangkok, en Thaïlande, les 10 et 11 septembre prochains.

Les participants à la réunion assisteront probablement à la naissance d'une institution régionale permanente, alors que la CEAP n'était jusque là qu'un forum sans véritables structures, voué au dialogue transpacifique. M. Wilson a insisté sur le caractère historique de la rencontre et a déclaré qu'elle favorisera la coopération et le dialogue économiques dans la région et contribuera grandement à développer les liens commerciaux et économiques avec les pays de l'Asie-Pacifique. C'est dans cette région que les ventes de produits et services canadiens affichent la croissance la plus rapide.

Le commerce et d'autres questions économiques demeureront au coeur des travaux de la CEAP. Les ministres de la CEAP feront le point sur l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales et se pencheront sur les faits nouveaux et les initiatives qui marquent le commerce régional. M. Wilson a affirmé que le parachèvement de l'Uruguay Round au cours des prochains mois demeurerait la priorité du Canada en matière de politique commerciale. «L'amélioration des règles du commerce international et la libéralisation des marchés mondiaux stimuleront la croissance économique partout dans le monde, a indiqué M. Wilson. Voilà un des éléments clés de la prospérité à long terme du Canada», a-t-il ajouté.

Au nombre des initiatives du commerce régional à l'ordre du jour figure le récent accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. «Je me réjouis de cette occasion qui m'est donnée de discuter de l'ALENA avec nos partenaires de la CEAP, a dit M. Wilson. L'ALENA sera un facteur de croissance économique et créera de nouveaux

débouchés pour nos partenaires commerciaux de l'Asie-Pacifique» a-t-il ajouté.

Le ministre Wilson a affirmé qu'il profiterait de l'occasion pour faire connaître les grandes lignes de l'ALENA et indiquer comment celui-ci complète les objectifs multilatéraux du GATT et comment il sert les intérêts de la communauté de l'Asie-Pacifique. Il a fait valoir que «cet important accord entre deux pays développés et un grand pays en développement représentait une étape importante vers la libéralisation du commerce régional et devrait nous inciter à redoubler d'effort pour conclure l'Uruguay Round».

Il a indiqué que l'introduction, dans un accord commercial, de nouvelles dispositions dans des domaines comme l'environnement, l'investissement et une multitude de services, constituait un précédent. «La couverture de ces sujets dans l'ALENA pourrait contribuer à préparer le terrain pour de futurs accords commerciaux», a-t-il déclaré.

Les ministres discuteront aussi des perspectives de croissance économique dans la dynamique région de l'Asie-Pacifique ainsi que de questions pertinentes à la région dans des domaines comme le développement des ressources humaines, la conservation des ressources marines, le tourisme, les télécommunications et les transferts de technologies. M. Wilson a dit qu'il presserait ses homologues de chercher des moyens de renforcer la participation du secteur privé aux activités sectorielles de la CEAP.

Le ministre Wilson tiendra également un certain nombre de consultations bilatérales avec ses homologues des pays de la CEAP à Bangkok. Ils discuteront de questions telles que les mesures de libéralisation du commerce et les échanges commerciaux avec le Japon; les services financiers et les questions agricoles, dont le boeuf, avec Taïwan; les problèmes touchant le commerce du porc et du boeuf avec l'Australie.

Les ministres des pays suivants participeront à la réunion de la CEAP : Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Corée, Chine, Hong Kong, Chinois-Taïpei (Taïwan), Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Document d'information

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC L'ASIE-PACIFIQUE (CEAP)

QUESTION

La CEAP, lancée à Canberra en 1989, est un moyen d'assurer le dialogue ministériel sur la coopération économique auquel participent 15 pays de l'Asie-Pacifique dont le Canada. Jusqu'ici, il y a eu trois rencontres ministérielles de la CEAP sur des questions économiques mondiales et régionales et une rencontre sur l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales (NCM). La prochaine réunion aura lieu à Bangkok les 10 et 11 septembre 1992. Elle sera axée sur la question de l'institutionnalisation et l'emplacement du mécanisme permanent de soutien.

CONTEXTE

Lors de la dernière réunion ministérielle, tenue à Seoul du 12 au 14 novembre 1991, les ministres ont convenu d'admettre la Chine, Hong Kong et Taïwan en tant que membres et adopté la «Déclaration de Seoul de la CEAP», qui énonce les objectifs, le rôle et les méthodes de fonctionnement du forum. En outre, les ministres ont convenu de poursuivre les travaux sur les questions économiques (une initiative canadienne) et sur la libéralisation du commerce, et ont publié une déclaration commune distincte sur l'Uruguay Round, utilisant un texte élaboré par le Canada. Cette déclaration soulignait que la conclusion de l'Uruguay Round était la question économique la plus importante à laquelle faisait face la communauté internationale. Les ministres ont également chargé les hauts fonctionnaires de déterminer s'il est nécessaire de créer un mécanisme institutionnel pour la CEAP.

À leur rencontre de juin 1992, les hauts fonctionnaires de la CEAP ont convenu de la nécessité d'établir un secrétariat de la CEAP financé par les membres (mécanisme de soutien) pour aider à coordonner le programme de travail, faciliter les arrangements logistiques et fournir des recherches et des analyses menées de façon professionnelle pour appuyer les activités de la CEAP. Si les ministres approuvent le projet à leur réunion de Bangkok, le secrétariat de la CEAP pourrait être mis en place d'ici la fin de l'année.

Bien que les principaux éléments d'un arrangement institutionnel pour la CEAP aient été approuvés, la formule de financement et l'emplacement du secrétariat n'ont pas encore fait l'objet d'une décision. Il semble y avoir un accord informel selon lequel le

secrétariat de la CEAP devrait être situé dans la capitale d'un pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), à la condition que les pays de l'ANASE puissent se mettre d'accord sur cette question.

Les pays de la CEAP sont tout à fait d'accord pour axer les activités de la CEAP sur le dialogue sur les tendances et questions économiques et sur les questions liées à la libéralisation du commerce régional.

INTÉRÊTS DU CANADA

Le Canada travaille depuis le début à développer les activités de la CEAP d'une façon qui contribuerait à la réalisation de nos objectifs généraux comme l'accroissement de la prospérité, la poursuite de l'adaptation économique et la libéralisation du commerce. Nous avons également cherché à utiliser la CEAP comme moyen de collaboration dans des secteurs précis comme les télécommunications, la conservation des ressources marines et le tourisme, où une approche régionale semble faisable. En outre, nous avons tenté de faire en sorte que la CEAP oriente ses activités vers un dialogue sur les questions et délaisse les activités axées sur les opérations et celles de type APD (Aide publique au développement).

Nous avons accordé une grande attention, dans les discussions menées à la CEAP, sur les questions économiques et commerciales, qui sont selon nous au coeur des activités de la CEAP. En fait, depuis sa création, la CEAP considère la conclusion de l'Uruguay Round des NCM comme la priorité numéro un, et le Canada s'est employé à utiliser le forum de la CEAP à cette fin. Le Canada a accueilli une rencontre des ministres du commerce des pays de la CEAP à Vancouver en septembre 1991. Cette rencontre était consacrée uniquement à l'Uruguay Round. En outre, nous avons participé aux travaux du groupe informel sur la libéralisation du commerce, et avons appuyé la proposition de l'Australie visant l'établissement d'un groupe de personnes éminentes (EPG) qui élaborerait une «vision» de la politique commerciale pour la région.

Le groupe spécial de la CEAP sur les tendances et questions économiques, initiative canadienne visant à accroître la compréhension mutuelle des développements et tendances économiques dans la région, demeure une priorité. À la rencontre ministérielle de Bangkok, le Canada aura pour principal objectif de maintenir l'élan suscité par cette initiative et de faire fond sur les résultats de la rencontre du groupe spécial tenue à Tokyo les 10 et 11 août.

Le Canada a également joué un rôle important dans les activités de la CEAP axées sur des secteurs précis, qui comptent maintenant dix groupes de travail. Les dossiers qui présentent un intérêt

particulier pour le Canada sont la conservation des ressources marines (pollution des océans), où le Canada joue un rôle de chef de file, le développement des ressources humaines, les télécommunications, les transports et l'énergie.

Le Canada appuie fermement la création d'un mécanisme institutionnel pour la CEAP qui renforce la façon dont nous voyons la CEAP, soit un groupe d'économies unies par des liens étroits et des intérêts communs. À Seoul, le Canada a proposé diverses approches possibles pour le développement institutionnel de la CEAP. Il s'agissait de s'assurer que le mécanisme retenu, quel qu'il soit, s'emploie à stimuler le dialogue entre les membres de la CEAP et fournisse à celle-ci une base solide de documents analytiques.

Avec l'adhésion des trois Chines à la CEAP et le fait que la question de l'institutionnalisation est réglée en principe, le Canada a appuyé le point de vue général selon lequel celle-ci doit subir une période de consolidation avant d'entreprendre une autre expansion rapide. Toutefois, nous avons appuyé fermement l'adhésion du Mexique à la CEAP le plus tôt possible, étant donné le niveau d'intégration économique avec l'Amérique du Nord qui résultera de la conclusion de l'ALENA. Nous collaborons avec les États-Unis en vue d'obtenir un accord sur le texte de la déclaration ministérielle de Bangkok qui appuiera l'adhésion rapide du Mexique à la CEAP.